

MRC Pierre-De-Saurel

**Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs**

- NA1 Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique
- NA2 Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique

Note: Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus.

- Base du talus
- Sommet du talus

**Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs**

- RA1 Sommet Zone composée de sols à prédominance argileuse, située au sommet des talus, pouvant être emportée par un glissement de grande étendue
- RA2 Zone composée de sols à prédominance argileuse, pouvant hypothétiquement être affectée par des glissements de grande étendue

**Réseaux**

- Réseau hydrographique
- Réseau routier

**Zones à risque de glissements de terrain**

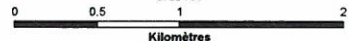
- 1 Zone à risque élevé de glissements de terrain
- 2 Zone à risque moyen de glissements de terrain
- 3 Zone à risque faible de glissements de terrain
- 4 Zone à risque hypothétique de glissements de terrain

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC**



**Plan identifiant les zones à risque de glissements de terrain**

NAD 83 / MTM 8  
1:11 733



Ce plan fait partie intégrante du règlement # 20-02-2014

Authentifié le: 12 mai 2014

Maire:   
Pierre Yelle

Directrice générale:   
Peggy Héloquin